

Réservé pour le préscolaire 4 ans: Au moment d'inscrire votre enfant à la maternelle 4 ans, quel est son statut de fréquentation?

Veuillez cocher la réponse parmi les choix suivants :

01 - Centre de la petite enfance (CPE)

07 - Milieu familial subventionné

10 - Autre type de milieu de garde

03 - Garderie privée subventionnée

08 - Milieu familial non subventionné

11 - N'a pas été gardé de façon régulière

04 - Garderie privée non subventionnée

09 - Domicile d'une personne de l'entourage

12 - Ne sais pas ou préfère ne pas répondre

06 - À la maison

6. QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

1. En cas d'urgence, qui devons-nous contacter en premier ?

Père

Mère

Tuteur

Contact en cas d'urgence au dossier de l'enfant, autre que père, mère ou tuteur

2. AUTORISATION DE PRISE ET D'UTILISATION DE L'IMAGE OU DE LA VOIX D'UNE PERSONNE

Le CSS Marie-Victorin sollicite votre autorisation afin que votre enfant puisse être pris en photo ou en vidéo ou que sa voix puisse être enregistrée dans le cadre des activités scolaires et ce, notamment afin de contribuer au rayonnement des établissements du CSS et de soutenir le développement des compétences de son personnel.

Pour l'année scolaire 2025-2026, j'autorise le CSS Marie-Victorin à utiliser, à titre gratuit, l'image ou la voix de mon enfant dans les contextes suivants (cocher l'une ou l'autre des options ci-après, selon l'utilisation que vous souhaitez autoriser) :

Oui Non Au sein de l'établissement seulement (sans possible diffusion sur les plateformes du CSS ou de l'école)

Oui Non Au sein de l'établissement seulement (avec possible diffusion sur les plateformes de l'école, mais pas les plateformes du CSS)

Oui Non Au sein du CSS Marie-Victorin (avec possible diffusion sur les plateformes promotionnelles du CSS et de l'école)

Oui Non Aux fins de formation continue du personnel (sans possible diffusion du CSS ou de l'école)

* Les plateformes du CSS et de l'école incluent notamment : le site Internet du CSS et de l'école et les pages Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn du CSS et de l'école, le cas échéant. Il est à noter que lorsque vous autorisez une telle utilisation, ces publications peuvent être également reprises par les médias.

La présente autorisation sera valide jusqu'au 30 juin 2026, ou jusqu'à ce vous communiquez le retrait de votre consentement à la direction de l'établissement fréquenté par votre enfant, selon la première des éventualités. Le retrait de votre consentement doit être effectué par écrit (ex : courriel).

Il est à noter que la signature d'un seul parent suffit à rendre le consentement valide. Par contre, en cas d'opposition de l'autre parent au consentement ainsi donné, l'école considérera que le consentement n'a pas été donné pour l'élève concerné.

Dans le cas où le CSS souhaite que votre enfant participe à une activité de rayonnement à plus grande échelle (ex : publication corporative comprenant une large visibilité), un consentement spécifique et distinct du présent consentement vous sera demandé.

7. STATUT MIGRATOIRE POUR L'ENFANT NÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Le choix de répondre ou non cette question est volontaire et le fait de ne pas y répondre n'entraînera aucune conséquence pour le répondant. Ces renseignements sont recueillis uniquement aux fins de l'offre de services éducatifs et non aux fins de déterminer le statut d'immigration.

1. Citoyen canadien

6. Visiteur

2. Résident permanent

7. Autre statut

3. Titulaire d'un permis de travail

8. Ne sait pas

4. Titulaire d'un permis d'études

9. Ne souhaite pas répondre

5. Demandeur d'asile

Date

Signature

Père

Mère

Tuteur

PREUVE DE RÉSIDENCE : J'atteste avoir pris connaissance des 2 documents originaux suivants, présentés pour confirmer la résidence de l'élève au Québec:

DOCUMENT : _____

Date

Signature du secrétaire d'école/agent de bureau

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la fiche et des documents obligatoires :

Initiales de la secrétaire :